

A L'HONORABLE CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA RÉUNIE EN
PARLEMENT.

Le rapport du bibliothécaire du Parlement expose respectueusement :

À chacune des deux dernières sessions du Parlement, un crédit spécial de \$1,000 a été mis à la disposition du bibliothécaire pour l'achat d'ouvrages rares sur l'Amérique du Nord. Je suis heureux de pouvoir faire rapport que des additions considérables ont été faites à cette section. Il ne manque maintenant que peu d'ouvrages comparativement dans ce qui peut être appelé la "*Bibliotheca canadensis vetustissima*," ayant trait à la découverte et aux premiers essais de colonisation du Canada. Aussi nos rayons contiennent-ils un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire des colonies et plantations anglaises, leur origine et progrès, et plus tard leurs différends avec la Grande-Bretagne avant la révolution; les guerres de l'indépendance de 1812, et pour le Canada les troubles de 1837-38, dans le Haut et le Bas-Canada.

Ce crédit spécial a été voté en temps opportun, car les prix de cette classe particulière de livres ont considérablement augmenté depuis peu. À une vente de livres qui a eu lieu récemment à New-York, 32 volumes des "*Relations des Jésuites*" (*édito princeps*) ont rapporté la somme de \$3,500. Je puis mentionner ici que la bibliothèque a pu se procurer 25 de ces précieuses annales à des conditions beaucoup plus avantageuses.

La section de la bibliothèque comprenant les ouvrages sur l'Amérique compte maintenant 13,500 volumes, dont 7,500 sont des ouvrages canadiens.

Pendant les années 1882-83, la question de savoir si l'on devait garder les livres de droit à la bibliothèque ou les transférer à la cour Suprême n'ayant pas été réglée, il n'en a été acheté qu'un petit nombre. Lors de la dernière session le parlement a décidé que la section des livres de droit ne devait pas être transférée à la cour Suprême, et pour me conformer à cette décision, je me suis efforcé de mettre cette section sur un pied convenable en y ajoutant les dernières éditions de tous les livres de droit publiés récemment.

Je regrette de n'avoir pu, faute d'un local convenable, mettre complètement à exécution la résolution adoptée par le parlement au sujet de l'organisation dans ce département d'une section cartographique. Il a été acheté un nombre considérable de cartes, mais il a été impossible de se procurer l'espace nécessaire pour les disposer d'une manière convenable.

Les différentes divisions de la bibliothèque ont plus ou moins souffert de ce manque d'espace. Les armoires qui entourent la salle de lecture de la Chambre des Communes, et que le département des Travaux publics avait mises à notre disposition, sont déjà remplies, et ce ne sera pas chose facile que de trouver, l'année prochaine, des rayons pour ceux qu'on achètera. Il sera donc nécessaire pour la bibliothèque d'avoir plus d'espace, et j'ai l'honneur de vous prier respectueusement, de vouloir ordonner que les salles du soubassement, aujourd'hui occupées par l'imprimeur de la reine, servent à l'avenir pour les fins de ce département.

On a proposé plusieurs fois durant les quelques dernières années de réorganiser la bibliothèque sur des bases plus considérables. Faisant allusion à cette question, lors du débat sur le rapport concernant la bibliothèque pendant la session de 1883, le Très honorable sir John A. Macdonald disait :

" Notre bibliothèque n'est aujourd'hui ni un musée britannique, ni un musée canadien, ni une bibliothèque nationale. Elle est à peu près entre les deux.....
" On prétend, si l'on tient compte du nombre de volumes qu'elle renferme, qu'elle a le caractère d'une bibliothèque nationale, et cependant ce n'est en réalité qu'une bibliothèque parlementaire. Notre collection de livres est néanmoins trop considérable pour qu'on la considère comme une bibliothèque parlementaire qui devrait se composer d'une collection d'ouvrages pouvant aider aux députés à remplir leurs devoirs avec intelligence; c'est-à-dire des livres de consultation, des livres contenant tous les renseignements nécessaires aux législateurs.

" Il en est ainsi en Angleterre, où la bibliothèque qui sert aux deux Chambres des Pairs et des Communes est toute de consultation.... Nous aurons à nous occuper